ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 octobre 2025 — N° 13

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gagnon (Jonquière) fait une déclaration afin de féliciter les 100 diplômés de l'Université du troisième âge de l'UQAC.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 40e anniversaire de L'Œuvre Soupe Maison.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charles Page.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin d'appuyer la mobilisation pour le retour des élèves à l'école Laurier.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Thierry Gagné.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 30e anniversaire de l'organisme Place à la Marche.

_____

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 50e anniversaire de Tourisme Laurentides.

_____

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de saluer l'engagement des organisations indépendantistes de la Capitale-Nationale.

_____

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Giovanni «Johnny» Stea.

_____

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le 20e anniversaire de l'organisme Tous les enfants de l'autre monde.

_____

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation Santé de Papineau.

_____

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 04.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de Mme Lise Bacon, ancienne députée de Bourassa et de Chomedey.

Présentation de projets de loi

M. Boulet, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **52** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

Mme D'Amours (Mirabel), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 191 Loi modifiant la Loi sur le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 191.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre de l'Éducation, dépose :

Le bilan de la mise en œuvre et la reddition de compte 2024-2025 de la maternelle 4 ans à temps plein.

(Dépôt n° 267-20251030)

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose :

Le rapport indépendant sur l'application de la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, en date du 11 juin 2025.

(Dépôt n° 268-20251030)

M. Lafrenière, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Bureau de la sécurité privée.

(Dépôt n° 269-20251030)

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2024-2025 du Musée des beaux-arts de Montréal;

(Dépôt n° 270-20251030)

Le rapport annuel 2024-2025 de la Société de la Place des Arts de Montréal;

(Dépôt n° 271-20251030)

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Musée national de l'histoire du Québec.

(Dépôt n° 272-20251030)

Mme Champagne Jourdain, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Curateur public du Québec.

(Dépôt n° 273-20251030)

_____

Mme Proulx, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2024-2025 de la Commission sur les soins de fin de vie.

(Dépôt n° 274-20251030)

_____

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 avril 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) concernant une demande visant à recentrer l'application de la Loi sur l'hébergement touristique afin de combattre l'hébergement illégal;

(Dépôt n° 275-20251030)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 avril 2025 par M. Paradis (Jean-Talon) concernant la gestion du secteur est du Mont-Sainte-Anne;

(Dépôt n° 276-20251030)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 octobre 2025 par M. Thouin (Rousseau) concernant la sécurisation de l'intersection de la route 337 avec la montée Hamilton et le chemin Vincent-Massey;

(Dépôt n° 277-20251030)

La réponse aux questions écrites n° 6 et 7 concernant le nom du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 septembre 2025 par Mme Nichols (Vaudreuil);

(Dépôt n° 278-20251030)

La réponse à la question écrite n° 22 concernant l'élevage d'animaux pour leur fourrure, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1er octobre 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 279-20251030)

La réponse à la question écrite n° 24 concernant le soutien au milieu artistique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1er octobre 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 280-20251030)

La réponse à la question écrite n° 25 concernant la qualité de l'air, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1er octobre 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 281-20251030)

La réponse à la question écrite n° 26 concernant la réouverture du Stade olympique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1er octobre 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey);

(Dépôt n° 282-20251030)

La réponse à la question écrite n° 34 concernant la violence qui touche des bars et des restaurants de Montréal, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey);

(Dépôt n° 283-20251030)

La réponse à la question écrite n° 35 concernant les achats du ministère du Tourisme auprès d'Amazon, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey);

(Dépôt n° 284-20251030)

La réponse à la question écrite n° 36 concernant les cibles climatiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2025 par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

(Dépôt n° 285-20251030)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 29 octobre 2025 sur la motion de Mme LeBel, ministre de l'Éducation, proposant que le projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **53** en annexe)

Pour : **70** Contre : **27** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 94 est adopté.

L'Assemblée tient le vote reporté le 29 octobre 2025 sur la motion proposée par M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale souligne que 30 ans après le référendum sur l'accession du Québec à la souveraineté de 1995, le statut politique du Québec n'est toujours pas pleinement résolu;
>
> QU'elle rappelle que des informations importantes sur les manœuvres du camp du Non sont toujours inaccessibles aux parlementaires;

QU'elle constate qu'à l'intérieur du régime canadien, le poids politique et démographique du Québec a diminué depuis 30 ans;

QU'elle constate qu'à l'intérieur du régime canadien, l'usage du français au Québec a reculé depuis 30 ans;

QU'elle constate qu'à l'intérieur du régime canadien, les empiètements sur les compétences législatives du Québec se sont multipliés depuis 30 ans;

QU'elle prenne acte qu'à l'intérieur du régime canadien, le développement social et politique du Québec est soumis à la primauté de la Constitution du Canada;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale réaffirme que le peuple québécois est libre d'assumer son propre destin et de déterminer son statut politique.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **54** en annexe)

Pour : **13** Contre : **79** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) présente une motion concernant la participation politique des jeunes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, propose :

> QUE l'Assemblée nationale déplore les actes de maraudage et d'ingérence inacceptables de l'Ontario, qui cherche à s'approprier les ressources humaines du réseau de la santé québécois;
>
> QUE l'Assemblée nationale condamne les propos du premier ministre de l'Ontario, qui a appelé les médecins québécois à quitter le réseau de la santé du Québec et qui a affirmé qu'il s'impliquerait personnellement dans le recrutement de médecins québécois.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **55** en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec M. Boissonneault (Arthabaska), présente une motion concernant la pression des hausses démographiques sur les services publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Tanguay (LaFontaine), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant la tenue d'une audition publique du ministre de la Santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*;

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal;

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations à la suite de la consultation générale et des auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*;

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la mise en place de mesures concrètes pour contrer la présence de camionneurs illégaux et assurer un réseau routier sécuritaire.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 31 octobre 2025 entre Mme Garceau (Robert-Baldwin) et Mme Proulx, ministre responsable de la Condition féminine, portant sur le sujet suivant : « Les engagements brisés du gouvernement caquiste : on ne protège pas les femmes à moitié », est reportée au mardi 25 novembre 2025, de 9 h 30 à 11 h 30.

Puis, il informe l'Assemblée que, le vendredi 7 novembre 2025, M. Bérubé (Matane-Matapédia) s'adressera à Mme LeBel, ministre de l'Éducation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'éducation : quelles priorités du gouvernement caquiste avant la fin de son mandat? ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 17, à la demande de Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 11 h 34.

À 11 h 34, à la demande de Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

— le premier, sur une question adressée par Mme Garceau (Robert-Baldwin) à M. Legault, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « La fermeture du CALACS de Longueuil due au sous-financement ». M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, remplace le premier ministre pour ce débat;

— le deuxième, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Legault, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « Le besoin de faire la lumière sur la diminution de la liste d'attente en santé mentale ». M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, remplace le premier ministre pour ce débat.

M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, propose l'ajournement des travaux au mardi 4 novembre 2025, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 22, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 4 novembre 2025, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 30 octobre 2025, à 11 h 35, au cabinet de la lieutenante-gouverneure, en présence de M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, et de Mme Hébert (Saint-François), les représentants du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenante-gouverneure du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 94 Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives

n° 112 Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada

La Présidente

NATHALIE ROY

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi nº 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail :

(Vote n° 52)

POUR - 98

Abou-Khalil (*CAQ*)	Dionne (*CAQ*)	Lachance (*CAQ*)	Paradis (*PQ*)
Allaire (*CAQ*)	Dorismond (*CAQ*)	Lacombe (*CAQ*)	Picard (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)	Drainville (*CAQ*)	Laframboise (*CAQ*)	Poulet (*CAQ*)
Beauchemin (*PLQ*)	Dubé (*CAQ*)	Lafrenière (*CAQ*)	Poulin (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*)	Dufour (*PLQ*)	Lakhoyan Olivier (*PLQ*)	Prass (*PLQ*)
(*Prévost*)	(*Mille-Îles*)	Lamothe (*CAQ*)	Proulx (*CAQ*)
Bernard (*CAQ*)	Duranceau (*CAQ*)	LeBel (*CAQ*)	Provençal (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)	Émond (*CAQ*)	Lecours (*CAQ*)	Reid (*CAQ*)
Biron (*CAQ*)	Fontecilla (*QS*)	(*Les Plaines*)	Rizqy (*PLQ*)
Blais (*CAQ*)	Fortin (*PLQ*)	Lecours (*CAQ*)	Roberge (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)	Gagnon (*CAQ*)	(*Lotbinière-Frontenac*)	Rotiroti (*PLQ*)
Bogemans (*CAQ*)	Garceau (*PLQ*)	Leduc (*QS*)	Rouleau (*CAQ*)
Boissonneault (*PQ*)	Gendron (*CAQ*)	Legault (*CAQ*)	Sainte-Croix (*CAQ*)
Bonnardel (*CAQ*)	Gentilcore (*PQ*)	Lemay (*CAQ*)	Schmaltz (*CAQ*)
Bouazzi (*QS*)	Ghazal (*QS*)	Lemieux (*CAQ*)	Schneeberger (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)	Girard (*CAQ*)	Lévesque (*CAQ*)	Setlakwe (*PLQ*)
Bourassa (*CAQ*)	(*Groulx*)	(*Chapleau*)	Simard (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)	Girard (*CAQ*)	Lévesque (*CAQ*)	St-Louis (*CAQ*)
Cadet (*PLQ*)	(*Lac-Saint-Jean*)	(*Chauveau*)	St-Pierre Plamondon (*PQ*)
Caron (*PLQ*)	Grandmont (*QS*)	Maccarone (*PLQ*)	Tanguay (*PLQ*)
(*La Pinière*)	Grondin (*CAQ*)	Marissal (*QS*)	Tardif (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)	Guilbault (*CAQ*)	Martel (*CAQ*)	Thouin (*CAQ*)
(*Portneuf*)	Guillemette (*CAQ*)	Massé (*QS*)	Tremblay (*CAQ*)
Champagne Jourdain (*CAQ*)	Hébert (*CAQ*)	McGraw (*PLQ*)	(*Dubuc*)
Charest (*CAQ*)	Jacques (*CAQ*)	Montigny (*CAQ*)	Zanetti (*QS*)
Charette (*CAQ*)	Jeannotte (*CAQ*)	Morin (*PLQ*)	
Ciccone (*PLQ*)	Jolin-Barrette (*CAQ*)	Nadeau-Dubois (*QS*)	
Cliche-Rivard (*QS*)	Julien (*CAQ*)	Nichols (*PLQ*)	

Sur la motion de Mme LeBel, ministre de l'Éducation, proposant que le projet de loi nº 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté :

(Vote n° 53)

POUR - 70

Abou-Khalil (*CAQ*)
Allaire (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)
Bernard (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)
Biron (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)
Boissonneault (*PQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)
Champagne Jourdain (*CAQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Dionne (*CAQ*)
Dorismond (*CAQ*)
Drainville (*CAQ*)
Dubé (*CAQ*)
Duranceau (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Gagnon (*CAQ*)
Gendron (*CAQ*)
Gentilcore (*PQ*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Legault (*CAQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Martel (*CAQ*)
Montigny (*CAQ*)
Paradis (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
Poulet (*CAQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Sainte-Croix (*CAQ*)
Schmaltz (*CAQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
St-Louis (*CAQ*)
Tardif (*CAQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*) (*Dubuc*)

CONTRE - 27

Beauchemin (*PLQ*)
Bouazzi (*QS*)
Cadet (*PLQ*)
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)
Ciccone (*PLQ*)
Cliche-Rivard (*QS*)
Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Garceau (*PLQ*)
Ghazal (*QS*)
Grandmont (*QS*)
Lakhoyan Olivier (*PLQ*)
Leduc (*QS*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
McGraw (*PLQ*)
Morin (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Prass (*PLQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Setlakwe (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition :

(Vote n° 54)

POUR - 13

Bérubé (*PQ*)	Fontecilla (*QS*)	Marissal (*QS*)	Zanetti (*QS*)
Boissonneault (*PQ*)	Gentilcore (*PQ*)	Massé (*QS*)	
Bouazzi (*QS*)	Grandmont (*QS*)	Nadeau-Dubois (*QS*)	
Cliche-Rivard (*QS*)	Leduc (*QS*)	Paradis (*PQ*)	

CONTRE - 79

Abou-Khalil (*CAQ*)	Dionne (*CAQ*)	Julien (*CAQ*)	Picard (*CAQ*)
Allaire (*CAQ*)	Dorismond (*CAQ*)	Lachance (*CAQ*)	Poulet (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)	Drainville (*CAQ*)	Lacombe (*CAQ*)	Poulin (*CAQ*)
Beauchemin (*PLQ*)	Dubé (*CAQ*)	Laframboise (*CAQ*)	Prass (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)	Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)	Lafrenière (*CAQ*)	Proulx (*CAQ*)
		Lakhoyan Olivier (*PLQ*)	Provençal (*CAQ*)
Bernard (*CAQ*)	Duranceau (*CAQ*)	Lamothe (*CAQ*)	Reid (*CAQ*)
Biron (*CAQ*)	Émond (*CAQ*)	LeBel (*CAQ*)	Roberge (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)	Fortin (*PLQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)	Rotiroti (*PLQ*)
Blouin (*CAQ*)	Gagnon (*CAQ*)		Rouleau (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)	Garceau (*PLQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)	Sainte-Croix (*CAQ*)
Bonnardel (*CAQ*)	Gendron (*CAQ*)		Schmaltz (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)	Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)	Lemay (*CAQ*)	Schneeberger (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)		Lemieux (*CAQ*)	Setlakwe (*PLQ*)
Bussière (*CAQ*)	Girard (*CAQ*) (*Groulx*)	Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)	Simard (*CAQ*)
Cadet (*PLQ*)			St-Louis (*CAQ*)
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)	Grondin (*CAQ*)	Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)	Tanguay (*PLQ*)
	Guilbault (*CAQ*)		Tardif (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)	Guillemette (*CAQ*)	Maccarone (*PLQ*)	Thouin (*CAQ*)
	Hébert (*CAQ*)	Martel (*CAQ*)	Tremblay (*CAQ*) (*Dubuc*)
Charest (*CAQ*)	Jacques (*CAQ*)	Montigny (*CAQ*)	
Charette (*CAQ*)	Jeannotte (*CAQ*)	Morin (*PLQ*)	
Ciccone (*PLQ*)	Jolin-Barrette (*CAQ*)	Nichols (*PLQ*)	

Sur la motion de M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé :

(Vote n° 55)

POUR - 92

Abou-Khalil (*CAQ*)
Allaire (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)
Beauchemin (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
(*Prévost*)
Bernard (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)
Biron (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)
Boissonneault (*PQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Bouazzi (*QS*)
Boulet (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Cadet (*PLQ*)
Caron (*PLQ*)
(*La Pinière*)
Caron (*CAQ*)
(*Portneuf*)
Champagne Jourdain (*CAQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
Cliche-Rivard (*QS*)
Dionne (*CAQ*)
Dorismond (*CAQ*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*PLQ*)
(*Mille-Îles*)
Duranceau (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Gagnon (*CAQ*)
Garceau (*PLQ*)
Gendron (*CAQ*)
Gentilcore (*PQ*)
Girard (*CAQ*)
(*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*)
(*Groulx*)
Grandmont (*QS*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lakhoyan Olivier (*PLQ*)
Lamothe (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
Lecours (*CAQ*)
(*Les Plaines*)
Lecours (*CAQ*)
(*Lotbinière-Frontenac*)
Leduc (*QS*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
Montigny (*CAQ*)
Morin (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Paradis (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
Poulet (*CAQ*)
Poulin (*CAQ*)
Prass (*PLQ*)
Proulx (*CAQ*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Sainte-Croix (*CAQ*)
Schmaltz (*CAQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Setlakwe (*PLQ*)
Simard (*CAQ*)
St-Louis (*CAQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
(*Dubuc*)
Zanetti (*QS*)